

Question présentée par la députée :

Mme Christina Meissner

Date de dépôt : 12 juin 2014

Question écrite urgente

Football : pourquoi inviter les hooligans chassés par d'autres villes ?

D'après les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les délits explosent aux abords des stades suisses. En 2013, le nombre de délits liés à la violence et survenus à proximité des stades a progressé de 13% par rapport à 2012. Les actes de violence à l'égard des forces de l'ordre ont progressé de 85% pendant ce laps de temps.

Face à ce déferlement de violence les cantons doivent mettre en place de lourds dispositifs de sécurité, avec les conséquences financières qui en résultent. A chaque derby explosif, les autorités sont contraintes de mobiliser leurs forces policières au risque de voir les biens publics et privés saccagés.

Les cantons et les villes refusent d'assumer seuls les coûts de la sécurité et souhaitent que les clubs de football ou de hockey, ou leur fédération respective, mettent la main au porte-monnaie. De leur côté, les clubs, dont beaucoup vivent financièrement, soutiennent qu'ils ne peuvent pas assumer ces coûts.

Suite aux énièmes incidents en marge d'une finale de la coupe de Suisse de football, le Conseiller d'Etat en charge du département de la sécurité et de l'économie a proposé que Genève accueille au stade de la Praille l'explosive rencontre, sans toutefois s'étendre sur les coûts que Genève aurait à assumer. Pour mémoire, l'Eurofoot 2008 a engendré d'après la Cour des comptes un coût direct pour l'Etat de Genève et l'ensemble des entités publiques de 39,9 millions. La police a effectué des heures supplémentaires pour 9,4 millions alors qu'elles avaient été budgétées à hauteur de 4 millions.

Par ailleurs, le stade de la Praille ne se situe pas dans un quartier inhabité, comme annoncé, mais dans le périmètre du PAV dont la description sur le site internet de l'Etat est la suivante : « Il se situe dans un tissu urbain, économique et social, actif et vivant, et ne constitue dès lors pas une friche. Sa vocation d'extension de la ville dense devra se réaliser dans un processus de mutation progressive. »

La population et la soussignée peuvent comprendre les impératifs de rentabilisation du stade de la Praille, mais émet quelques doutes quant à l'idée d'accueillir des rencontres dont personne ne veut à n'importe quel prix.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. La proposition d'organiser la finale de la Coupe de Suisse de football à la Praille relève-t-elle de l'effet de manche ou d'une proposition du Conseil d'Etat in corpore ?*
- 2. A combien le Conseil d'Etat évalue-t-il les coûts de l'organisation d'une finale de la Coupe de Suisse de football à la Praille en incluant la rémunération des policiers mobilisés (salaires, heures supplémentaires) et les prestations appréciables en argent ?*
- 3. L'accueil de rencontres sportives à risque telles que les finales de coupe de Suisse au stade de la Praille est-il compatible avec la vocation du PAV et avec l'état de nos finances cantonales ?*